

# Compte-rendu du Conseil municipal du 17 décembre 2014

---

Le Conseil Municipal de Moncaut, légalement convoqué le dix-sept décembre deux mille quatorze (12 décembre 2014), s'est réuni en la salle du conseil de la mairie le mercredi dix-sept décembre deux mille quatorze (17 décembre 2014), à 20h30, sous la présidence de son maire, Monsieur Francis MALISANI.

**Etaient présents :** Monsieur Francis MALISANI, Madame Danièle RUFINO, Monsieur David BUTTIGNOL, Monsieur Dominique BACHELLERIE, Madame Séverine BOZZI, Monsieur Michel LABAT, Monsieur Olivier LAMOUREUX, Monsieur Didier MORAINÉ, Monsieur Philippe SOULEAU, Madame Claudie VECCHI, Monsieur Thierry PITTICO

**Etaient absents excusés :** Madame Josiane SOURBES, Madame Audrey MALOSSE-BOURLIOT, Madame Laure VIGNEAU

**Secrétaire de séance :** Monsieur Olivier LAMOUREUX

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux conseillers municipaux et ouvre la séance.

## 1 – Décision modificative

---

Il convient de prendre une délibération pour abonder la ligne de crédits des charges de personnel. Pour ce faire, il est proposé de réduire les chapitres concernant l'électricité et les combustibles, les autres charges exceptionnelles et les cotisations aux organismes de regroupement pour augmenter les lignes sur les autres personnels extérieurs et les cotisations.

**Le conseil municipal, à l'unanimité**

**APPROUVE la décision modificative proposée ;**

**DONNE POUVOIR à son maire pour signer tout document se rapportant à ce sujet.**

## 2 – Demande de subvention pour voyage scolaire DANGLA

---

Le principal du collège Dangla a sollicité la municipalité pour une participation aux voyages effectués par les élèves issus de la commune. Cinq élèves sont concernés. L'aide peut venir réduire le coût du voyage pour les familles.

En raison des contraintes budgétaires de la commune et des dépenses liées à l'école primaire (TAP...), et parce que les enfants qui n'ont pas pu partir pour des raisons

financières ne se sont pas inscrits et ne seraient donc pas concernés par l'aide octroyée, il est suggéré de ne pas donner de suite à cette demande.

**Le conseil municipal, à l'unanimité**  
**DECIDE de rejeter la demande du principal du collège Dangla.**

### 3 – Terrain multisports

David BUTTIGNOL indique que le matériel est livré.

L'enrobé est prévu semaine 4 ou 5. Les ancrages sont prévus entre Noël et le 1<sup>er</sup> de l'an. Il est envisagé de se retrouver les 29 et 30 décembre.

Il est également proposé de mettre en place un système d'entrée gratuit dans un premier temps et de faire un point au bout d'un an pour réfléchir à un système payant en fonction de l'usage.

**Le conseil municipal, à l'unanimité**  
**DECIDE de mettre en place un système gratuit d'entrée au terrain dans un premier temps ;**  
**DEMANDE à la commission sports de proposer un fonctionnement (règlement, etc.) pour un prochain conseil municipal.**

### 4 – Personnel communal

Il est demandé que Séverine DAURIAC puisse aider Colette LEBLANC sur des tâches administratives en lui libérant deux heures par semaine à effectuer le mercredi matin.

**Le conseil municipal, à l'unanimité**  
**APPROUVE les aménagements d'emploi du temps de Séverine.**

### 5 – Questions diverses

#### **Lieu de vie en cas de tempête**

Actuellement, le lieu de vie désigné est la salle des fêtes. La question se pose de savoir si le lieu optimal ne serait pas l'école dans la mesure où il y a une cantine.

Au final, la salle des fêtes permet malgré tout est plus appropriée car elle peut recevoir les congélateurs des particuliers et elle possède une capacité d'accueil plus importante. Qui plus est, la salle des fêtes devrait être aménagée à moyen terme pour l'intégration d'une cuisine.

**Le conseil municipal, à l'unanimité**  
**DECIDE de maintenir la salle des fêtes comme lieu de vie en cas de tempête.**

Fin de la séance : 22h45